Débardage au cheval : Cahier des charges exemplatif pour la préparation d’un chantier.

L’abattage :

Dans le cas où le marché reprend l’abattage et le débardage par la même entreprise, on peut espérer que l’abattage soit adapté à l’équipe cheval-meneur qui suivra. C’est évidement dans l’intérêt de l’exploitant.

Dans le cas où les marchés sont séparés c’est souvent là que cela se corse. En effet peu de bucherons ont encore l’expérience pour préparer un chantier de débardage au cheval. Surtout en feuillus. Les pressions qu’ils reçoivent pour obtenir du rendement n’arrangent rien.

1. La direction d’abattage : Quand le bucheron aura le choix, le pied du bois sera orienté vers la direction de sortie des bois. De se sens le bois sera moins lourd à tracté et occasionnera moins de blessures aux arbres sur pieds. Ceci dit dans le cas de forte pente souvent la distance de traction sera favorisée à sa résistance. Dans le cas de chantier en forte pente et comportant des zones humides le débardeur sera consulté avant abattage pour connaitre ses besoins.
2. Les souches seront les plus basses possible. (de 5à8cm selon la dimension des bois)
3. Un geste sympathique et peu couteux aux bucherons (surtout en feuillus de dimension moyenne à grosse) est de placer un bout de rondin au sol près de la souche et dans le sens d’abattage avant cette opération. Ce geste permettra au débardeur (cheval ou câbleur) de passer facilement sa chaine ou son câble. (coulette)
4. Dans le cas de feuillus abattu pas la pointe un geste sympathique et de réaliser la recoupe au niveau d’une branche et de garder le Y que cela provoque. Le risque de glissement de la chaine sera alors limité.
5. Le nettoyage du pied : Les « hanches » seront équarries. De cette manière le bois glissera facilement et l’effet charruage sera diminué.
6. L’ébranchage sera soigné et réalisé sur les 2 faces. Encore une fois il est question de diminuer la résistance de traction. Des « chicos » peuvent occasionnés une perforation du pied du cheval s’il marche dessus où abimer les mollets du débardeur. En feuillus une longue branche resté non ébranchée pourrait rattraper les pieds du débardeur et lui occasionner des blessures.
7. Traitement des rémanents : En résineux la pointe sera découpée en 2-3 morceaux en fonction de la taille de celle-ci. En feuillus les pointes de houpier seront-elles aussi découpées en 2-3 morceaux. Les branches de grosse dimensions (sup à 8cm de diamètre) et qui sont dans la voie de débardage seront elles aussi coupée en 2-3 morceaux.

Les abatteurs (mécanisé ou pas) veilleront à ne pas recouvrir de rémanents les pieds des bois.

1. Principalement en feuillus le bucherons lors de ses déplacements en profitera pour couper les branches horizontales gênant voir obstruant le passage du cheval et son meneur. Attention, près du tronc et surtout pas en pointe. Les voies de sorties seront privilégiées bien évidement.
2. En cas d’abattage à l’abatteuse ébrancheuse l’opérateur machiniste veillera à « reculer les bois de min 50 cm avant la recoupe de celui-ci (ceci pour dégager le bois du tas de terre souvent accumuler devant celui-ci lors de son poussage).